



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/974  
21 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATÉE DU 20 NOVEMBRE 1995, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les navires de guerre britanniques déployés dans le golfe Arabe continuent de se livrer à des actes de provocation à l'encontre des navires marchands irakiens se trouvant à l'intérieur des eaux territoriales irakiennes. C'est ainsi que le 26 octobre 1995, à 13 heures, une frégate britannique portant le numéro 89 a mis à l'eau une vedette ayant à son bord quatre officiers et trois soldats armés, qui a accosté le porte-remorques irakien "Dimeshk" mouillant à 2,5 kilomètres à l'ouest du port d'Al-Bakr, à l'intérieur des eaux territoriales irakiennes, pour interroger son capitaine pendant une demi-heure.

Ces actes témoignent clairement des intentions belliqueuses du Gouvernement britannique à l'égard de l'Iraq et de sa volonté de le provoquer à l'intérieur de ses eaux territoriales pour créer des prétextes à l'escalade.

Nous vous prions d'intervenir, dans le cadre des responsabilités qui vous sont confiées en vertu de la Charte des Nations Unies, pour faire cesser ces actes injustifiés, qui constituent une violation flagrante de l'intégrité, de la souveraineté et de la sécurité de l'Iraq.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

-----